

**1 SCREEN**

Société par actions simplifiée au capital de 8.970.991 €  
21, rue des Pyramides -75001 Paris  
RCS Paris 833 924 137

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2025**

**« CINQUIÈME RÉSOLUTION : Affectation du résultat »**

---

*L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit la somme de 1.210.653 € de la manière suivante :*

- *Compte « réserve légale » avant affectation : .....192.359 €*
- *Affectation partielle du bénéfice de l'exercice au compte « Réserve légale » : .....60.533 €*
- *Compte « réserve légale » après affectation : .....252.892 €*
  
- *Affectation partielle du bénéfice de l'exercice au compte « report à nouveau » : .....1.150.120 €*
- *Compte « report à nouveau » après affectation : ..... 4.783.076 €*

*Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que la Société n'a distribué aucun dividende depuis son immatriculation.*

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés. »***

A stylized signature consisting of a blue square outline with the letters 'DS' in the top right corner and 'PL' in the center.

---

**Monsieur Philippe Leclercq**  
*Président*

**1 SCREEN**

Société par actions simplifiée au capital de 8.970.991 euros  
21, rue des Pyramides -75001 Paris  
RCS Paris 833 924 137

**COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Copie certifiée conforme.

DocuSigned by:  
*Philippe Leclercq*  
CC3306ADAFD94A3...

---

**1 SCREEN**

Représentée par Monsieur Philippe  
LECLERCQ

*Président*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	14 460 094		14 460 094	14 460 094	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>Total II</b>	<b>14 460 094</b>		<b>14 460 094</b>	<b>14 460 094</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	1 288 484		1 288 484	289 807
	Autres créances	440 118		440 118	852 789
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	8 698		8 698	1 458	
Charges constatées d'avance (3)	2 727		2 727	2 718	
<b>Total III</b>	<b>1 740 027</b>		<b>1 740 027</b>	<b>1 146 772</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				14 315
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>16 200 121</b>		<b>16 200 121</b>	<b>15 621 181</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/202412	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2023 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 8 970 991)	8 970 991	8 970 991
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	170 509	170 509
	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	192 359	160 553
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	3 632 956	3 029 563	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>1 210 653</b>	<b>635 199</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	388 314	377 484	
<b>Total I</b>	<b>14 565 782</b>	<b>13 344 299</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total II</b>			
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 100 000	1 900 000
	Concours bancaires courants	346	130
	Emprunts et dettes financières diverses	13 140	26 888
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 321	102 018
	Dettes fiscales et sociales	384 532	247 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total IV</b>	<b>1 634 339</b>	<b>2 276 882</b>
	Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>16 200 121</b>	<b>15 621 181</b>	

(1) Dont à moins d'un an

1 634 339

1 176 882

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	CA	31/12/2023 12	CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	1 075 462	100.00	673 151	100.00	402 311	59.77
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	1 075 462	100.00	673 151	100.00	402 311	59.77
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	1 075 462	100.00	673 151	100.00	402 311	59.77
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	1 075 462	100.00	673 151	100.00	402 311	59.77
<b>Marge brute globale</b>	1 075 462	100.00	673 151	100.00	402 311	59.77
- Autres achats + charges externes	306 591	28.51	127 043	18.87	179 548	141.33
<b>Valeur ajoutée</b>	768 871	71.49	546 107	81.13	222 763	40.79
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	31 823	2.96	40 169	5.97	8 345-	20.78-
- Salaires du personnel	464 397	43.18	327 907	48.71	136 489	41.62
- Charges sociales du personnel	209 990	19.53	150 861	22.41	59 129	39.19
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	62 661	5.83	27 170	4.04	35 491	130.62
+ Autres produits de gestion courante	2				2	
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	14 315	1.33	13 214	1.96	1 101	8.33
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>	48 348	4.50	13 956	2.07	34 392	246.43
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 153 534	107.26	662 688	98.45	490 846	74.07
- Charges financières	61 032	5.67	98 997	14.71	37 965-	38.35-
<b>Résultat courant</b>	1 140 850	106.08	577 647	85.81	563 203	97.50
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	10 830	1.01	11 699	1.74	869-	7.43-
<b>Résultat exceptionnel</b>	10 830-	1.01-	11 699-	1.74-	869	7.43
- Impôt sur les bénéfices	80 633-	7.50-	69 251-	10.29-	11 382-	16.44-
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	1 210 653	112.57	635 199	94.36	575 454	90.59

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	
	France	Exportation	Total		
<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 075 462		1 075 462	673 151	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 075 462		1 075 462	673 151	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			2		
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 075 464	673 151	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			306 591	127 043	
Impôts, taxes et versements assimilés			31 823	40 169	
Salaires et traitements			464 397	327 907	
Charges sociales			209 990	150 861	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 315	13 214	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 027 116	659 195	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			48 348	13 956	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations (3)	1 153 534	662 688
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>1 153 534</b>	<b>662 688</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	61 032	98 997
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>61 032</b>	<b>98 997</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 092 502</b>	<b>563 691</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 140 850</b>	<b>577 647</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>Total VII</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 830	11 699
<b>Total VIII</b>	<b>10 830</b>	<b>11 699</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>10 830-</b>	<b>11 699-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	80 633-	69 251-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 228 998</b>	<b>1 335 839</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 018 345</b>	<b>700 640</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 210 653</b>	<b>635 199</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## DETAIL BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N 31/12/202412</b>	<b>Exercice N-1 31/12/2023 12</b>
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>	14 460 094	14 460 094
26100000 SAS AD4SCREEN	13 632 803	13 632 803
26101000 FAIS D'ACQ.TITRES AD4SCREEN	373 141	373 141
26120000 ADENLAB	400 000	400 000
26121000 FRAIS ACQUIS. TITRES ADENLAB	54 150	54 150
<b>Total II</b>	14 460 094	14 460 094
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	1 288 484	289 807
41100000 CLIENTS	710 878	125 042
41810000 CLIENTS - FACT A ETABLIR	577 606	164 765
<b>AUTRES CREANCES</b>	440 118	852 789
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES	92 521	
44560000 TVA DEDUCTIBLE	9 307	4 334
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	24 911	2 020
44586000 TVA EN ATTENTE DEDUCTIBLE	6 851	5 550
45100000 AD4SCREEN	41 027	562 688
45102000 1SCREEN MANAGEMENT	28 588	15 905
45103000 1 SCREEN MANAGEMENT 2	8 650	1 800
45104000 ADENLAB	20 000	
45104100 ADENLAB IF	22 490	
45110000 AD4SCREEN SAS IF	185 773	260 492
<b>DISPONIBILITES</b>	8 698	1 458
51210000 BANQUE POPULAIRE	8 698	1 458
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	2 727	2 718
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 727	2 718
<b>Total III</b>	1 740 027	1 146 772
<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>		14 315
48160000 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT		14 315
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	16 200 121	15 621 181

## DETAIL BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b> 31/12/202412	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2023 12
CAPITAL	8 970 991	8 970 991
10100000    CAPITAL SOCIAL	8 970 991	8 970 991
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	170 509	170 509
10410000    PRIME D'EMISSION	170 509	170 509
RESERVE LEGALE	192 359	160 553
10610000    RESERVE LEGALE	192 359	160 553
REPORT A NOUVEAU	3 632 956	3 029 563
11000000    REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	3 632 956	3 029 563
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 210 653	635 199
PROVISIONS REGLEMENTEES	388 314	377 484
14500000    AMORTS. DEROGATOIRES	388 314	377 484
<b>Total I</b>	<b>14 565 782</b>	<b>13 344 299</b>
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 100 000	1 900 000
16400000    PRET BANQUE POPULAIRE	1 100 000	1 900 000
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	346	130
51980000    AGIOS A PAYER	346	130
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	13 140	26 888
16880000    INTERETS SUR PRETS	13 140	26 888
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	136 321	102 018
40100000    FOURNISSEURS	93 215	67 718
40810000    FOURNISSEURS FAP	43 106	34 300
DETTES FISCALES ET SOCIALES	384 532	247 847
42100000    REMUNERATIONS DUES	0	0
42820000    DETTE PROV. S/CP	20 024	9 837
42860000    PERSONNEL - AUTRES CHG A PAYER	70 343	81 255
43100000    SECURITE SOCIALE	13 248	51 469
43730000    AG2R	19 789	12 747
43731000    GAN	4 062	1 436
43860000    AUTRES CH SOCIALES A PAYER	28 137	27 102
43862000    CHARGES S/CP	8 453	3 935
44400000    IMPOT SUR LES BENEFICES	6 677	6 677
44571000    TVA COLLECTEE	118 478	20 839
44587000    TVA EN ATTENTE COLLECTEE	96 268	27 462
44700000    P.A.S.	5 390	4 042
44860000    AUTRES CHARGES A PAYER	339	1 047
<b>Total IV</b>	<b>1 634 339</b>	<b>2 276 882</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 200 121</b>	<b>15 621 181</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202412	Exercice N-1 31/12/2023 12
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 075 462	673 151
70600000 PRESTATIONS	1 075 462	673 151
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>1 075 462</b>	<b>673 151</b>
AUTRES PRODUITS	2	
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COUR.	2	
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>1 075 464</b>	<b>673 151</b>
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	306 591	127 043
60640000 FOURNITURES DE BUREAU		210
61600000 ASSURANCES	5 186	5 178
62110000 PERSONNEL EXTERIEUR	121 760	
62260000 HONORAIRES	122 346	108 896
62270000 FRAIS D'ACTES	1 048	452
62310000 ANNONCES/RECRUTEMENT	15 000	
62330000 FOIRES EXPOS ET SEMINAIRES	34 215	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	5 561	10 568
62750000 FRAIS DE BANQUE	1 475	1 740
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	31 823	40 169
63110000 TAXE SALAIRES	29 706	36 896
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	405	294
63511000 C.E.T.	1 712	2 979
SALAIRES ET TRAITEMENTS	464 397	327 907
64110000 APPOINTEMENTS	452 784	325 690
64120000 CONGES PAYES	10 187	1 208
64140000 PRIME DE TRANSPORT	1 426	1 009
CHARGES SOCIALES	209 990	150 861
64510000 SECURITE SOCIALE	113 057	79 279
64530000 GAN PREV	5 438	3 923
64531000 AG2R RETRAITE	55 157	40 805
64540000 CHOMAGE	7 938	2 998
64541000 GSC	21 560	21 435
64740000 TICKETS RESTAURANTS	2 000	1 728
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	321	210
64800000 CHARGES S/CP	4 518	483
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	14 315	13 214
68120000 DOT.AMORT.CH.A REPARTIR	14 315	13 214
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>1 027 116</b>	<b>659 195</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>48 348</b>	<b>13 956</b>
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 153 534	662 688
76110000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1 153 534	662 688
<b>Total des Produits financiers</b>	<b>1 153 534</b>	<b>662 688</b>

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202412	Exercice N-1 31/12/2023 12
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	61 032	98 997
66110000 AGIOS SUR PRET	61 032	98 997
<b>Total des Charges financières</b>	61 032	98 997
<b>Résultat financier</b>	1 092 502	563 691
<b>Résultat courant avant impôts</b>	1 140 850	577 647
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	10 830	11 699
68720000 DOT.AUX PROV.REGLEMENTEES	10 830	11 699
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	10 830	11 699
<b>Résultat exceptionnel</b>	10 830	11 699
IMPOTS SUR LES BENEFICES	80 633	69 251
69510000 IMPOT SUR LES BENEFICES	80 633	69 251
<b>Total des produits</b>	2 228 998	1 335 839
<b>Total des charges</b>	1 018 345	700 640
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	1 210 653	635 199



EXPERTS EN INTELLIGENCE FINANCIERE

64, rue La Boétie  
75008 Paris  
Tél, 01 56 59 19 99  
Fax 01 56 59 19 98  
cofigex@cofigex.com  
www.cofigex.com

## **1 SCREEN**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 8.970.991 euros

Siège social : 21, rue des Pyramides  
75001 PARIS

833 924 137 RCS PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

## 1SCREEN

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société 1 SCREEN,

#### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1 SCREEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

---

##### *Referentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détient des titres de participation tels que décrits dans la note « Liste des filiales et participations » de l'annexe. La note « Titres immobilisés » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par la société, sur la base des informations disponibles, et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 juin 2025

Le commissaire aux comptes  
**COFIGEX**

  
**Frédéric DURAND**  
Associé

  
**Arnaud LE STRAT**  
Associé



EXPERTS EN INTELLIGENCE FINANCIERE

64, rue La Boétie  
75008 Paris  
Tél. 01 56 59 19 99  
Fax 01 56 59 19 98  
cofigex@cofigex.com  
www.cofigex.com

## **1 SCREEN**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 8.970.991 euros

Siège social : 21, rue des Pyramides  
75001 PARIS

833 924 137 RCS PARIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

## 1SCREEN

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société 1 SCREEN,

#### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1 SCREEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

---

##### *Referentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détient des titres de participation tels que décrits dans la note « Liste des filiales et participations » de l'annexe. La note « Titres immobilisés » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par la société, sur la base des informations disponibles, et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 juin 2025

Le commissaire aux comptes  
**COFIGEX**

  
**Frédéric DURAND**  
Associé

  
**Arnaud LE STRAT**  
Associé